

Prise en charge et accompagnement en cas de dépendance à l'alcool

JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Jouw zorg
is onze zorg





DONNÉES DU PATIENT

Adhésif patient

Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Jan Yperman Ziekenhuis vzw, nos médecins et nos collaborateurs ne peuvent être tenus responsables des erreurs, omissions ou inexactitudes contenues dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à l'adresse communicatie@yperman.net

Sevrage et traitement	4
Admission et séjour	5
Soutien social et suivi	6
Liens utiles	6



Des questions ?

Posez-les à votre médecin traitant ou à une infirmière.



Soins et accompagnement en cas de dépendance à l'alcool

Cette brochure fournit des informations sur les soins et l'accompagnement en cas de dépendance à l'alcool et de symptômes de sevrage. Nous souhaitons vous soutenir dans ce processus et vous aider à mieux résister à la tentation de l'alcool.



Sevrage et traitement

Si vous avez consommé de l'alcool régulièrement et en grande quantité, vous pouvez souffrir de symptômes de sevrage lorsque vous réduisez votre consommation ou que vous arrêtez de boire. Ces symptômes varient d'une personne à l'autre et atteignent leur pic après 24 heures. Après environ trois jours, les symptômes s'atténuent, mais des symptômes légers peuvent persister jusqu'à dix jours.

Symptômes de sevrage possibles



Physiques : maux de tête, palpitations, tremblements, transpiration, nausées, hypertension artérielle, élévation de la température corporelle, épilepsie (rare).



Psychiques : agitation, problèmes de concentration, anxiété, besoin de bouger, craving (envie intense d'alcool), irritabilité, morosité, confusion, sentiments dépressifs.

Suivi médical

- Une infirmière évalue le risque de sevrage à l'aide d'une échelle d'observation.
- Contrôles réguliers de la tension artérielle, du pouls et de la température (y compris la nuit pendant les premières 24 heures).
- Si nécessaire, des médicaments sont prescrits pour soulager les symptômes de sevrage.
- Des suppléments de vitamine B sont administrés pour prévenir les lésions du système nerveux et les troubles de la mémoire.

Admission et séjour

Afin de garantir un environnement sûr, nous utilisons un système de codes couleur :



Rouge : Vous restez dans votre chambre tant que vous êtes sous l'emprise de l'alcool. Une fois sobre, vous restez dans le service, sauf si le médecin vous autorise à quitter le service pendant 15 minutes.



Orange : Vous pouvez vous déplacer librement dans le service et sur le domaine de l'hôpital. Pour quitter l'hôpital, l'accompagnement d'un proche est requis.



Vert : Vous pouvez vous déplacer librement à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital. La présence est obligatoire pendant les séances de thérapie, la prise de médicaments et les repas.

Nous offrons une structure grâce à :

- Horaires fixes pour les repas et la prise de médicaments.
- Une structure quotidienne comprenant le lever, les thérapies et les moments d'activité physique.
- Thérapies de groupe et entretiens individuels avec un psychiatre, un psychologue, les services sociaux et le personnel infirmier.

Soutien social et suivi

- **Vous n'êtes pas seul :**
Le contact avec d'autres patients peut apporter et vous aider à vous reconnaître dans leur situation.
- **Plan de prévention des rechutes :**
Ensemble, nous élaborons des stratégies pour gérer les tentations.
- **Suivi et accompagnement :**
sont essentiels pour éviter les rechutes.
- **N'hésitez pas à poser des questions :**
notre équipe est là pour vous aider.



Liens utiles

www.vad.be

Centre d'expertise sur l'alcool et les autres drogues

www.druglijn.be

Informations et aide

www.alcoholhulp.be

Accompagnement en ligne

www.similes.be

Soutien aux proches

www.aavlaanderen.be

Alcooliques anonymes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Contact

Secrétariat SPHG

Heures d'ouverture :
Du lundi au dimanche : 24/24

057 35 69 41
PAAZ@yperman.net

Chambres 437 - 445

Plus d'informations sur : paaz.yperman.net

Adeptes du numérique ?
Scannez le QR code



Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Jan Yperman Ziekenhuis vzw, nos médecins et nos collaborateurs ne peuvent être tenus responsables des erreurs, omissions ou inexactitudes contenues dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à l'adresse communicatie@yperman.net

Jan Yperman Ziekenhuis vzw
Briekestraat 12, 8900 Ieper
info@yperman.net
057 35 35 35
www.yperman.net

